

LeJournal CVCI.ch

L'industrie suisse dans le tourbillon monétaire p. 3 et 6



Actualité

8 Le Forum Economique du Nord
Vaudois, au service d'une région

Votre CVCI

18 Une plate-forme d'échanges
pour industriels et exportateurs

Cahier pratique

21 Les exigences de l'inspection du
travail



Espaces de savoir

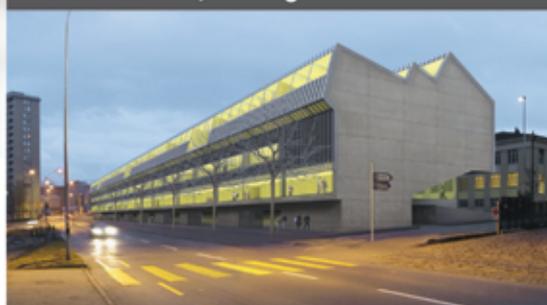
EPFL-Bâtiment des Communications, Ecublens



ETH Hönggerberg, 2^e étape, Zurich



École des Métiers, Fribourg



Aux oubliettes, les tours d'ivoire. Le savoir est un produit parmi d'autres. Il s'épanouit au mieux dans les environnements stimulants. C'est pourquoi, chez HRS Real Estate SA, nous créons des cadres technologiques propices à la communication entre la recherche et l'enseignement. En qualité de développeur de projets, d'investisseur ou d'entreprise totale. Plus d'infos sur www.hrs.ch



Bâtitseur d'espaces

HRS Real Estate SA

Rue de la Vernie 12 · CH-1023 Crissier
T +41 (0)21 637 07 20 · F +41 (0)21 637 07 21
crissier@hrs.ch

BASEL · BERN · CHUR · FRAUENFELD · FRIBOURG · GENÈVE · GIUBIASCO · NEUCHÂTEL · ST. GALLEN · ZÜRICH · VADUZ

Actualité

- 3 Editorial
- 4 Agenda de la CVCI
- 6 Economie et politique
- 6 L'industrie face au choc monétaire
- 8 Vite dit
- 8 Succès pour le 6^e Forum Economique du Nord Vaudois !
- 9 Les chiffres du mois
- 9 Août 2011

Votre CVCI

- 11 Nouvelles de nos membres
- 13 Nouveaux membres
- 14 Services et prestations
- 14 Participate in Western Switzerland's first International Career Fair
- 18 Une commission Industrie-Export à votre service !

Cahier pratique

- 19 Fiche Transmission d'entreprise N° 5
- 19 Elaborer le plan de transmission
- 21 Fiche juridique N° 179
- 21 Obligations de l'employeur envers l'inspection du travail
- 23 Fiche économique N° 43 (mise à jour)
- 23 Les outils Internet « export »

De partenaire à partenaire

- 24 Nos publi-séminaires
- 24 Quicksite - Relever le défi de la communication Web ?
- 24 CV Consulting - Externalisation du back Office : enjeux, risques et plus values
- 24 MicroGIS SA - Optimiser ou étendre votre réseau de vente : des solutions nouvelles
- 25 Agenda des partenaires

Réagissons face au franc fort !

« La Suisse traverse un choc monétaire historique. L'amplitude et la rapidité du renforcement du franc sont telles que nos entreprises ne peuvent pas s'adapter. Les industriels exportateurs vaudois sont extrêmement inquiets de la situation, d'autant que les mesures entreprises jusqu'ici ont été d'une incroyable timidité. Sans une action ferme et rapide, restructurations et délocalisations deviendront inévitables à très court terme. Des milliers d'emplois sont menacés et des milliards de francs risquent d'être perdus. »

Cet appel des industriels exportateurs vaudois, membres de la CVCI, a été adressé le 2 septembre dernier aux autorités, partis et partenaires sociaux pour qu'ils dépassent les clivages politiques, afin de sauver les emplois et notre place industrielle. A



l'heure où la plupart des entreprises finalisent leur projet de budget pour 2012, la vigueur du franc et ses soubresauts rapides provoquent de fortes inquiétudes au sein de l'économie vaudoise. Le niveau d'activité est chez certains industriels encore relativement bon ; les marges sont en revanche partout très nettement insuffisantes. Les effets du franc fort se répercutent évidemment chez les sous-traitants, mais aussi sur une part de plus en plus grande de l'économie vaudoise : hôtellerie, commerces, écoles privées et tous ceux qui voient arriver une nouvelle concurrence européenne 20 % meilleur marché.

Dans l'immédiat, chacun est bien conscient que seule la BNS est en mesure de combattre la cherté du franc. L'appel des industriels semble avoir été entendu avec la récente décision de fixer un cours plancher de CHF 1.20

pour un euro, ce qui devrait restaurer une certaine visibilité pour les entreprises.

Compte tenu des moyens limités de notre pays pour agir sur les marchés monétaires internationaux, dont la confiance est plombée par les problèmes d'endettement, il convient d'agir sur le plan interne pour améliorer les conditions-cadres et aider les entreprises dans les domaines de la formation, de l'innovation et de la promotion des exportations. Il est également indispensable de stopper toute volonté d'imposer de nouvelles taxes et charges, comme un salaire minimal, six semaines de vacances pour tous ou des taxes CO₂ supplémentaires. La Suisse a la chance d'avoir des finances publiques saines ; on doit donc aussi envisager de donner un bol d'oxygène bienvenu aux contribuables en mettant rapidement à l'ordre du jour, au niveau tant fédéral que cantonal, un abaissement de la fiscalité.

Les entreprises vaudoises attendent également des autorités cantonales des actions musclées. Le plan de 500 millions de francs annoncé par le Conseil d'Etat sera essentiellement consacré à des investissements d'infrastructures et au développement d'énergies alternatives. Seuls 50 millions sont prévus pour l'industrie et l'innovation. La CVCI demande que ces moyens soient utilisés pour favoriser le transfert de technologies. Sur le plan politique, deux thèmes-clefs méritent enfin une attention toute particulière : d'une part, la future loi sur l'énergie doit viser la garantie d'approvisionnement de notre canton en énergie et non pas rendre la production industrielle plus onéreuse ; d'autre part, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions doit également éviter cette fâcheuse tendance à vouloir s'occuper de tout, en restreignant le droit de la propriété et en alourdissant les procédures, avec des effets bien évidemment négatifs sur le développement de la construction. On peut et on doit mieux faire. ■

Il faut agir sur le plan interne pour améliorer les conditions-cadres.

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Annexe :
• Fidinter

14.10. **Petit déjeuner des PME & Start-up: Savoir bien s'entourer quand on débute seul** de 8h30 à 10h30, CVCI

La CVCI accueillera la huitième édition 2011 des « Petits déjeuners des PME et Start-up ». Organisées par le Service de l'économie, du logement et du tourisme, en collaboration avec divers partenaires dont la CVCI, ces manifestations mensuelles s'adressent aux PME et aux créateurs d'entreprises.

Prix: entrée libre.

Renseignements et inscriptions:

www.petitsdejeuners-vaud.ch

02.11. **Enquête conjoncturelle, présentation des résultats diverses régions**

Notre traditionnelle enquête conjoncturelle d'automne, actuellement en cours, se terminera le 30 septembre 2011.

Les résultats complets vous seront exposés dans le cadre de cinq rencontres organisées avec le soutien de la Banque Cantonale Vaudoise, qui présentera par ailleurs un survol des principaux chiffres et perspectives économiques, en Suisse et dans le monde. Ces séances se dérouleront à 17h00 les:

- **Mercredi 2 novembre 2011, à Lausanne**
- **Mercredi 9 novembre 2011, à Aigle**
- **Lundi 21 novembre 2011, à Payerne**
- **Mercredi 23 novembre 2011, à Yverdon-les-Bains**
- **Mercredi 30 novembre 2011, à Nyon.**

Renseignements et inscriptions:

Charlotte Boukli,

conjoncture@cvci.ch

03.11. **Séminaire sur les légalisations, origines non préférentielles, étude de cas** de 14h00 à 17h30, CVCI

Sur le plan mondial, les Chambres de commerce assument un rôle d'intermédiaire neutre et de confiance entre les administrations douanières et les entreprises privées. A ce titre, elles ont été chargées de déterminer et de certifier l'origine des produits exportés dans ce qu'on appelle le domaine non préférentiel (c'est-à-dire lors d'échanges commerciaux s'effectuant entre la Suisse et les pays avec lesquels aucun accord commercial n'a été signé). Cette certification est matérialisée par la preuve documentaire de l'origine, qui est utilisée par les administrations douanières pour connaître l'origine du produit et pour calculer les droits de douane applicables. Elle est également demandée parfois pour accompagner des crédits documentaires.

Afin de mieux comprendre ces facteurs déterminants, la CVCI organise un séminaire de présentation sur les règles d'origines non préférentielles et des documents qui leur sont liés: les certificats d'origine. Les erreurs à ne pas commettre lors de la demande d'attestation seront également traitées lors de ce séminaire, le tout illustré d'exemples pratiques vécus par les bureaux de l'origine suisse.

Prix HT: 150 francs pour les membres et 225 francs pour les non-membres

Renseignements et inscriptions:

leonore.pugnot@cvci.ch

17.11.

La franchise, une nouvelle manière de faire des affaires

de 16h00 à 19h00, CVCI

Système déjà bien connu dans les pays environnants, la franchise constitue une forme de coopération propice à la réussite. Moyennant paiement de droits d'entrée, le franchiseur met à disposition du franchisé un concept commercial complet (gamme de produits ou services, marketing, marques, savoir-faire, formation, etc.); le franchisé, quant à lui, finance les investissements. Ce système sera présenté lors d'une table-ronde réunissant les orateurs suivants:

- Marc Häsler, représentant de la Fédération suisse de la franchise en Suisse romande
- Walter Zueck, directeur développement de la franchise en Suisse pour Accor Hôtels
- Thierry Georges, franchisé Optic 2000 à Montreux
- Bernard Domon, directeur financier McDonald's Suisse.

Prix HT: 60 francs pour les membres et 90 francs pour les non-membres.

Renseignements et inscriptions:

kossara.hirt@cvci.ch

Que pensez-vous de la CVCI?

Dès la mi-octobre, votre Chambre de commerce lance une enquête d'opinion auprès de ses membres. Les collaborateurs de la société Mediactif SA interrogeront, par téléphone, 200 responsables d'entreprise. Choisis de manière aléatoire, ces personnes pourront s'exprimer, en toute confidentialité, sur les services et prestations de la CVCI.

Nous comptons sur votre participation, qui nous permettra de répondre encore mieux à vos besoins.

Retrouvez toutes nos manifestations et formations sur: www.cvci.ch/go/manif

Pour tout renseignement complémentaire: **T. 021 613 35 35**

COURS DE DROIT DU TRAVAIL

04.10.

Résolution rapide et confidentielle des différends

de 9h00 à 17h00, CVCI

L'objectif sera de découvrir la médiation et de l'intégrer comme méthode de résolution des conflits au sein de votre entreprise et dans vos relations contractuelles. Seront notamment abordés :

- La naissance des conflits et l'importance de leur gestion
- La médiation : définition et champs d'application
- Le processus de la médiation et son approche
- Les outils de la médiation, ses avantages et ses limites
- Des cas pratiques sous forme de jeux de rôles.

Prix : 400 francs pour les membres et 600 francs pour les non-membres, documentation, repas de midi et pauses café inclus.

06 et 11.10. **Echos des Tribunaux**

de 16h00 à 18h00, suivi d'un apéritif, CVCI

A l'occasion des « Echos des Tribunaux en droit du travail », quelques arrêts importants des tribunaux cantonaux et du Tribunal fédéral seront présentés et commentés par nos juristes.

Prix : 100 francs pour les membres et 150 francs pour les non-membres.

01.11. **Heures supplémentaires**

de 14h00 à 17h00, CVCI

Nous analyserons les différentes questions légales liées aux heures supplémentaires :

- La distinction entre les heures supplémentaires et le travail supplémentaire
- La compensation et le paiement des heures supplémentaires
- L'obligation d'effectuer des heures supplémentaires et le délai pour les annoncer
- Le fardeau de la preuve et le cas particulier des cadres.

Prix : 150 francs pour les membres et 225 francs pour les non-membres, documentation et pause café incluses.

11.11. **Conséquences d'une incapacité de travail**

de 9h00 à 17h00, CVCI

Ce cours a pour objectif d'analyser les conséquences d'une incapacité de travail. Il traitera notamment du certificat médical, du paiement des salaires, des périodes de protection contre le licenciement, du report du délai de congé.

Prix : 400 francs pour les membres et 600 francs pour les non-membres, documentation, repas de midi et pauses café inclus.

15.11. **Salaire et gratification**

de 14h00 à 17h00, CVCI

Nous étudierons les éléments les plus importants de la rémunération des employés. L'accent sera mis sur :

- La fixation et le paiement du salaire
- Les suppléments prévus par la loi
- Le 13^e salaire
- La gratification et ce qui la distingue du salaire.

Prix : 150 francs pour les membres et 225 francs pour les non-membres, documentation et pause café incluses.

Impressum

Éditeur :

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI),
Avenue d'Ouchy 47, CP 315, 1001 Lausanne
T. 021 613 35 35, F. 021 613 35 05
cvci@cvci.ch, www.cvci.ch

Rédaction & administration :

Mireille Bigler, Guy-Philippe Bolay, Zuzanna Bolle,
Sonia Delgado, Véronique Gauzargues, Julien Guex,
Philippe Gumy, Jacky Lampo, Mathieu Piguët,
Patrick Roulet, Serge Sahli, Norma Streit-Luzio,
Christine Walter-Luz.
Gervaise Zumwald (rédactrice responsable)

Conception :

Buxum communication Sàrl, Coppet
www.buxum-communication.ch

Imprimeur :

Swissprinters Lausanne SA

Acquisition de partenaires :

DG Marketing, Grandvaux, T. 021 793 16 10

Tirage :

4'500 exemplaires
Paraît la 4^e semaine du mois

Renseignements et inscriptions pour tous les cours de droit du travail :

Sonia Delgado, droit@cvci.ch, T. 021 613 35 35

Le programme complet de nos cours est disponible sur www.cvci.ch/go/manif

L'industrie face au choc monétaire

Comment réagissent les exportateurs vaudois face au défi de la flambée du franc ? Trois directeurs d'industrie dévoilent leurs recettes et commentent les mesures proposées par le Conseil fédéral. Le point en quatre questions clés :

- 1 - Quel est l'impact du franc fort sur votre entreprise ?
- 2 - Quelles mesures avez-vous déjà prises pour vous adapter à la situation ?
- 3 - Envisagez-vous des mesures supplémentaires, par exemple une délocalisation ?
- 4 - Que pensez-vous du plan d'aide de la Confédération présenté le 31 août 2011 ?



Hugo Van Buel,
directeur général de **Cla-Val,**
société active dans les appa-
reils de réglage hydraulique,
Romanel-sur-Lausanne

1 - Le budget 2011 avait été pré-
paré sur la base d'un cours de

change de
1,35 franc
pour l'eu-
ro et 1

franc pour le dollar. Nos ventes se ré-
partissent à hauteur de 70 % en euros,
20 % en dollars et 10 % en francs. Côté

charges, nos achats de matières premières pèsent pour 40 %
dans le total et se répartissent à 20 % en euros, 70 % en dollars
et 10 % en francs. Le solde des dépenses, en francs, se répar-
tit entre les coûts de production, les frais de vente et la marche
opérationnelle.

Toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 1 % sur le dol-
lar et l'euro entraîne un recul du chiffre d'affaires d'environ
0,9 % et une réduction de la marge opérationnelle d'environ
0,5 %. Par rapport au budget, avec un euro à 1,20 franc et un
dollar à 0,83, soit quelque 10 % au-dessous de ce que nous pré-
voyions, l'impact est d'environ 3 millions de francs sur le chiffre
d'affaires et 1,5 million sur la marge opérationnelle.

2 - Nous travaillons constamment sur l'amélioration de la pro-
ductivité, qui a pu être accrue de 10 % cette année. Dans l'im-
médiat, face au franc fort, nous menons une gestion des stocks
plus agressive, tenant compte des fluctuations plus rapides
des monnaies. A la fin du mois, nous allons augmenter nos prix
d'environ 2,5 % en euros et dollars, profitant du fait que nos
concurrents agissent de même. Dans un horizon à trois mois,
nous entendons accélérer notre présence sur les nouveaux mar-
chés. Nous misons également sur l'innovation et la recherche
de valeur ajoutée. Nous avons d'ailleurs lancé huit nouveaux
produits cette année. Dans la gestion du personnel, nous nous
efforçons de maintenir un esprit combattif dans les équipes de
vente et production.

3 - Nous délocalisons certaines étapes de fabrication à faible va-
leur ajoutée. La baisse de l'euro et du dollar a simplement ac-
céléré ce processus. Certains composants fabriqués en Suisse
(sous-traitance) pourraient déménager à l'étranger. Mais il s'agit
surtout là d'une accélération de notre processus de restructura-
tion continu, car nous saisissons systématiquement les opportu-
nités industrielles moins chères.

4 - C'est un plan d'épiciers avec un mes-
sage sous-jacent : « Débrouillez-vous,
nous on paiera la casse liée au chômage
si vous échouez ! » Les exportateurs qui
vont souffrir sont ceux qui ne pourront
pas investir suffisamment, et assez vite,
dans l'innovation. Un trou d'air s'annonce

**« Le message des autorités :
débrouillez-vous, nous
on paiera la casse liée au
chômage si vous échouez ! »**

et en ce sens un signal même faible aurait un impact psycholo-
gique fort. Il ne s'agit pas de subventionner, mais de parer à une
volatilité exceptionnelle et surtout beaucoup plus rapide que le
rythme d'adaptation industrielle le permet. Il s'agit là de quelque
chose de nouveau dans notre monde. En s'attaquant au chô-
mage, le message reçu est que, nous autres exportateurs, al-
lons échouer. Je regrette que le Conseil fédéral n'ait pas saisi
l'opportunité d'une démarche différente en amont d'une casse,
et non après la casse.



Pierre-Luc Maillefer,
directeur général de
Dentsply-Maillefer, fabri-
cant d'instruments dentaires,
Ballaigues

1 - Notre société exporte 97 %
de sa production, à raison de
55 % dans la zone euro et 45 %
dans la zone dollar. Depuis août,
nous ressentons un impact néga-
tif évident sur l'entrée des com-

mandes, ce qui assez rapidement devrait se traduire en baisse
de chiffre d'affaires.

2 - L'euro est passé de 1,30 franc au début de l'année à presque 1 franc dans le courant de l'été, avant de se reprendre un peu. Face à l'ampleur de l'appréciation de notre monnaie et aux répercussions subies par notre clientèle, nous prévoyons une facturation en euros alors que jusqu'ici nous facturions en francs suisses. Ce qui signifie que nous devons prendre à notre compte le risque de change.

« Nous devons défendre plus âprement nos budgets d'investissement cette année. »

l'étranger. Il en va de même pour les contrats d'approvisionnement en énergie. La problématique des coûts de la main-d'œuvre n'a pas encore été abordée, mais la question se posera prochainement si la situation des changes ne s'améliore pas. Une chose est certaine : nous devons défendre plus âprement nos budgets d'investissement cette année. De fait, notre maison mère étant américaine et ses comptes présentés en dollars, il y a moins d'intérêt pour elle à investir en Suisse, pays où les coûts sont déjà élevés et, qui plus est, maintenant payés en francs, monnaie manifestement surévaluée.

4 - Je salue la prise de conscience et la démarche du Conseil fédéral. Cela dit, le projet proposé témoigne davantage du plan de soutien à l'économie que du remède censé s'attaquer à cette pathologie aiguë de fluctuation des changes. Pour prolonger l'exemple, il s'agit de traiter une maladie ou une crise qui évolue rapidement, nécessitant l'administration d'un puissant antibiotique. Sans lui, le mal ne peut être soigné. Au plan économique l'antibiotique doit agir pour le retour à une parité de change réaliste. Taux plancher, intérêts bancaires négatifs... Le plan de la Confédération s'apparente davantage à l'administration de vitamines...



Vincent Dessenne,
directeur général d'Heraeus
Materials, fabricant de composants pour l'industrie médicale,
Yverdon-les-Bains

1 - L'impact est très important : nous exportons 85 % de notre production, 15 % dans la zone euro et 70 % en dollars. Nous vendons des composants à tous les grands groupes médi-

caux mondiaux, bien souvent avec des accords de longue durée fixant les prix. Nous améliorons notre outil de production en per-

manence et parvenons à obtenir d'importants gains d'efficacité. S'ajoute à la force du franc suisse le fait que la majorité de nos concurrents américains s'installent désormais dans les pays à main-d'œuvre bon marché tels que le Costa Rica ou la Malaisie. Les salaires y sont 10 à 15 fois moins élevés qu'en Suisse. Cela dit, dans la mesure où nous prenons sur nous jusqu'à présent les importantes pertes de changes, notre carnet de commande n'est pas affecté par la situation.

2 - Nous prenons chaque année des positions financières de protection contre les fluctuations sur les cours de change pour l'exercice suivant. Nous sommes ainsi dans une situation favorable cette année, grâce à notre couverture sur le dollar. Nous cherchons de plus à faire de la « délocalisation indirecte » en transférant au maximum nos achats dans les zones dans lesquelles nous vendons. Cette protection naturelle a cependant ses limites et nous pourrions être amenés à augmenter la base horaire de travail. Pour finir, nous n'écartons pas d'adapter certains de nos prix en 2012 sur les produits pour lesquels la concurrence est limitée.

3 - Nous faisons partie d'un grand groupe et notre division dispose de sites en Allemagne, aux Etats-Unis et à Porto Rico. La réflexion nous pousse bien évidemment à concentrer en Suisse les produits à haute valeur ajoutée, mais cette logique industrielle ne pourra être qu'accompagnée par la délocalisation de certaines de nos activités actuelles. Nous disposons dans le canton de Vaud d'une infrastructure technologique et d'innovation remarquable, sur laquelle nous devons davantage nous appuyer : si une production peut être délocalisée, un tel fourmil-

« Nos concurrents américains s'installent désormais dans les pays à main-d'œuvre bon marché tels que le Costa Rica ou la Malaisie. »

lement académique et technologique est unique et ne peut être copié à moyen terme.

4 - La Confédération et la BNS disposent de moyens limités.

Je suis déçu par la réduction du paquet de 2 milliards de francs

car je pense que nous mesurons mal les répercussions de la crise sur notre pays. Les mesures doivent déployer un effet immédiat, par exemple la limitation des charges des entreprises exportatrices ou l'aide au niveau du chômage. Les 100 millions pour la CTI sont louables mais me semblent insuffisants.

La mesure la plus forte serait bien entendu que la BNS prenne dans son bilan une partie des pertes de change réalisées par les entreprises en les portant au bénéfice de taux planchers pour l'euro comme pour le dollar. Une solution difficile à réaliser, je le concède. ■

Propos recueillis par Philippe Gumy

Succès pour le 6^e FENV

Vendredi 2 septembre, à 17 h, le Forum Economique du Nord Vaudois (FENV) a fermé ses portes. Cette manifestation, dont la CVCI est un partenaire de la première heure, est présidée par Cédric Borboën. Nous avons recueilli ses impressions à chaud.



Quel bilan tirez-vous de cette 6^e édition du FENV ?

Un très très bon bilan que je résumerai ainsi : plus de 500 participants, dont 75 % occupent des fonctions clés dans des sociétés actives dans la construction et l'immobilier ; des conférences et une table ronde de qualité qui nous ont permis d'offrir une réelle plate-forme d'échanges et d'informations autant pour les participants que pour les conférenciers. Quant à nos partenaires, ils ont pu profiter d'une excellente visibilité dès le lancement du Forum en mai 2011.

La visibilité ainsi offerte au Nord vaudois - notamment dans les médias -, le nombre de participants ainsi que les échos et remerciements reçus pour la qualité de l'organisation, sont pour nous une très belle récompense.

Le succès du FENV croît régulièrement, au point d'afficher complet. Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer dans cette aventure ?

Le développement de la région, de ses infrastructures, la HEIG-VD, le potentiel d'entreprises intéressées et surtout l'absence d'événement semblable, qui regroupe les décideurs de tout secteur d'activité, ont été des éléments déterminants. Cependant, un des facteurs principaux de notre succès, c'est la qualité du service que nous offrons aux participants : l'accueil, le service, le repas d'affaires, les thèmes proposés, les conférenciers. De plus, le souhait des organisateurs a toujours été de rester accessible à toutes les entreprises, de la petite PME à la multinationale, et de créer un environnement pour favoriser l'échange et le réseautage.

Je tiens à préciser que malgré le fait que nous soyons complet, nous ne souhaitons pas augmenter le nombre de participants, mais au contraire donner plus d'espace pour une meilleure qualité d'échange et de service.

La CVCI et son Business Club sont partenaires du FENV depuis sa création ; nous constatons qu'il a beaucoup évolué au fil des ans. Quelles améliorations ont été apportées pour cette 6^e édition ?

Nous sommes toujours à l'écoute des critiques, car elles nous permettent d'apporter de nombreuses optimisations, du tout petit détail quasiment invisible pour les participants jusqu'aux améliorations plus conséquentes, tels que :

- La création du FENV Golf & Business CUP 2011, qui a réuni plus de 70 personnes sur une demi-journée, dont 45 pour une initiation. Son but principal, le réseautage, a été largement atteint !
- Un nouveau système d'inscription, exclusivement sur notre site Internet, avec plate-forme pour les invités de nos partenaires.
- Une liste des participants, publiée avant le FENV, leur a permis de préparer le réseautage avant le jour J.
- Au vu du nombre de personnes inscrites, nous avons décidé de retransmettre la journée en direct sur notre site Internet. 134 internautes ont donc suivi le FENV de cette manière ! De plus, le soir même de l'édition, toutes les conférences étaient (et le sont toujours) disponibles en vidéo sur notre site.
- Une amélioration de la préparation, de l'accueil et de la communication avec les conférenciers.

Et également : des écrans plasmas supplémentaires dans la salle, plus d'interactivité avec le public, la possibilité de rencontrer les conférenciers, une meilleure signalisation du parking et des tables dans la salle, etc...

D'autres améliorations sont prévues pour 2012.

En quelques mots, le thème de l'édition 2012 ?

Une toute belle édition... avec un sujet peu abordé et qui, une nouvelle fois, colle à l'actualité ! Puisqu'en 2012 auront lieu les Jeux Olympiques de Londres, le FENV abordera le thème « **L'industrie du sport : Quel impact réel le sport a-t-il sur l'économie suisse ? Création de valeur ou gaspillage de moyens ?** »

Nous aurons la chance d'accueillir des conférenciers de renom, que vous pouvez découvrir sur notre site Internet : www.fenv.ch.

De plus, il est à noter que, dès 2012, le FENV aura lieu le jeudi (au lieu du vendredi) : soit jeudi 30 août 2012. ■

Propos recueillis par Gervaise Zumwald

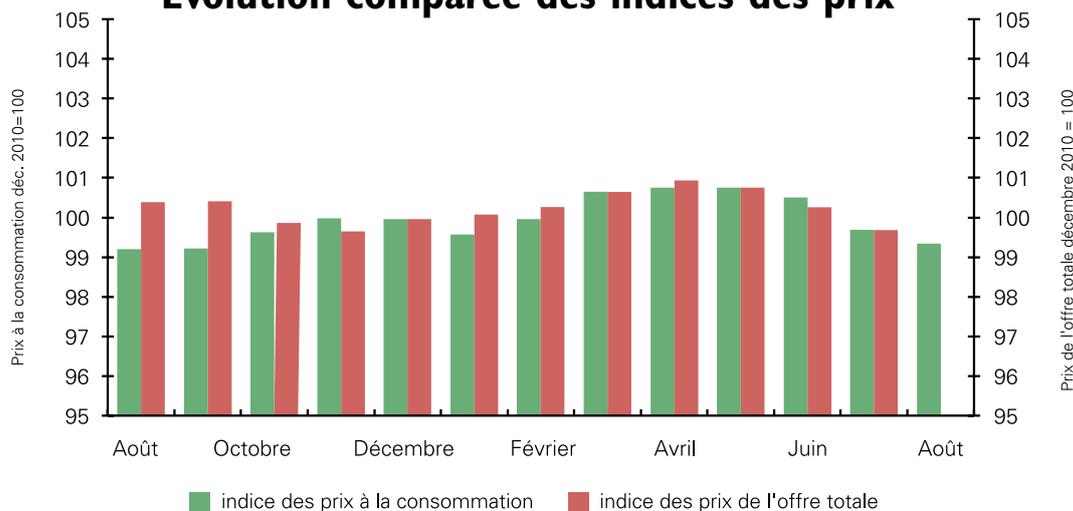
0.3 %

Indice des prix à la consommation (rythme annuel) en août 2010

0.2 %

Indice des prix à la consommation (rythme annuel) en août 2011

Évolution comparée des indices des prix

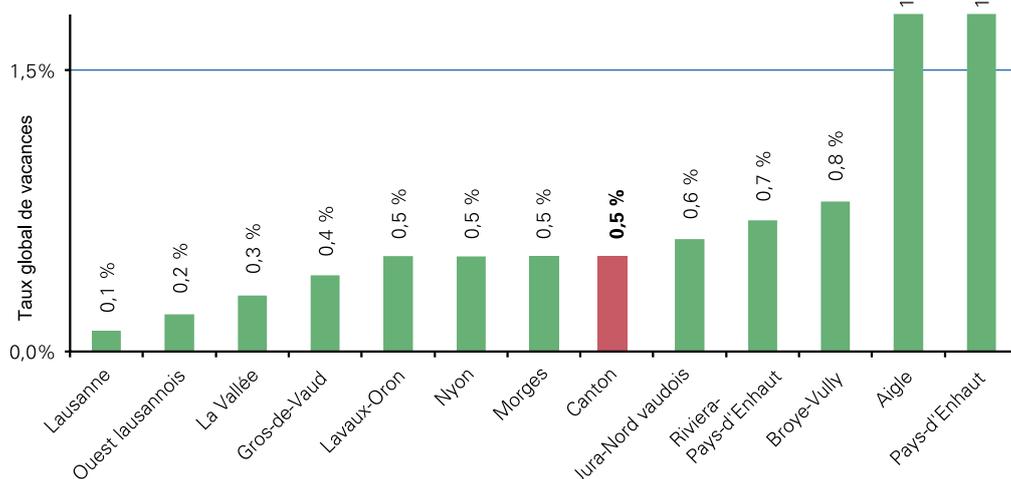


Indicateurs	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	2011 Août
Indice prix consom. (IPC) CH, déc. 10 = 100	99.2	99.2	99.7	100.0	100.0	99.6	100.0	100.7	100.8	100.8	100.5	99.7	99.4
Indice prix offre totale (IPO) CH, déc. 10 = 100	100.4	100.4	99.9	99.7	100.0	100.1	100.3	100.7	101.0	100.8	100.3	99.7	...
Marche des affaires (dans l'industrie) VD	2.5	-3.3	12.6	-0.2	13.5	5.1	8.6	12.5	15.4	7.5	15.9	-6.4	-4.3
Marche des affaires (dans l'industrie) CH	13.4	12.8	16.7	9.5	15.6	13.1	7.6	10.8	12.9	9.8	17.6	-2.8	-6.8
Demandeurs d'emploi VD	24'041	24'002	23'796	24'138	24'712	24'993	24'503	23'770	22'174	21'360	21'025	20'795	21'359
Chômeurs complets et partiels VD	17'978	17'697	17'438	17'679	18'718	18'948	18'407	17'462	16'226	15'299	15'019	15'185	15'776
Taux de chômage VD en % (RF 2000)	5.4	5.3	5.2	5.3	5.6	5.7	5.5	5.2	4.9	4.6	4.5	4.6	4.7
Taux de chômage CH en % (RF 2000)	3.6	3.5	3.5	3.6	3.8	3.8	3.6	3.4	3.1	2.9	2.8	2.8	2.8
Mises à l'enquête VD (tous types, rév. mai 94)	372	358	384	332	289	341	353	395	374	445	349
Taux d'intérêt sur les nouvelles hypothèques	2.34	2.44	2.52	2.60	2.76	2.88	2.92	2.99	3.05	2.84	2.72

Les chiffres inconnus au moment de l'impression de la publication sont signalés par ...

Logements vacants au 1^{er} juin 2011

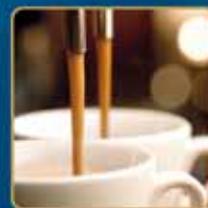
Source : SCRIS (statistique annuelle des logements vacants, chiffres provisoires)



Retrouvez les chiffres du mois sur notre site internet : www.cvci.ch/go/chiffres

La manière moderne *de savourer le quotidien*

Petite machine espresso ou distributeur automatique de plus grande taille avec café, boissons froides ou snacks : le service Dallmayr Distribution Automatique trouvera la solution adaptée à vos désirs et vos besoins afin d'assurer la restauration de votre personnel. Offrez-vous une meilleure qualité de vie au quotidien : nous serons heureux de répondre à vos questions.



Dallmayr

DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

Dallmayr Automaten-Service (Ticino) SA - Ch. de la Crétaux 4 - 1196 Gland VD - Tél. 022 354 06 44 - Fax 022 354 06 55 - vd@dallmayr.ch - www.dallmayr.ch

Exclusif et tendance, votre évènement navigue avec style!



- Offres pour tous les budgets
- De 10 à 700 convives
- 43 lieux d'embarquement
- Nouveau concept "lounge"



Service croisières privées

+41(0)21 614 62 19/20

locations@cgn.ch - www.cgn.ch



Le nouveau Guide romand de la formation professionnelle est disponible!

Le portail emploi Jobtic Internet Sàrl lance le deuxième Guide romand sur la formation professionnelle, destiné à diffuser des informations pratiques sur ce domaine à un large public.

Sur la base des échos positifs suscités par le numéro 1, tiré à 100'000 exemplaires en mars-avril derniers, la société lausannoise a décidé de rééditer l'expérience. Publiée à 250'000 exemplaires au format A6, cette nouvelle édition comporte 40 pages, contre 32 pour la précédente.

Le guide est distribué gratuitement dans toute la Suisse romande. ■

www.jobtic.ch



La politique salariale de Retraites Populaires se voit attribuer la certification equal-salary

Retraites Populaires est désormais certifiée equal-salary, un label qui atteste l'application d'une politique salariale équitable.

Le document de certification a été remis officiellement, le 29 août 2011, à Jacqueline Maurer-Mayor, présidente de Retraites Populaires et ancienne conseillère d'Etat, dans le cadre d'une rencontre avec les collaborateurs. Equal-salary comprend, d'une part, une évaluation statistique des données salariales de l'entreprise candidate, menée par l'Observatoire de l'emploi de l'Université de Genève, et, d'autre part, un audit qui permet

de vérifier le soutien de la direction à l'égard d'une politique en matière d'équité salariale et sa mise en œuvre au niveau des outils de gestion des ressources humaines.

Fondée en 1907, l'institution de droit public Retraites Populaires exerce aujourd'hui cinq métiers: assurance vie et prévoyance, immobilier et location, prêts, gestion d'institutions de prévoyance, gestion de fonds institutionnels. ■

www.retraitespopulaires.ch

Boand & Maccagni SA: 50 ans de solutions

Fondée en 1961 par Louis Boand et Jean Maccagni, l'entreprise Boand & Maccagni SA assure depuis 50 ans des travaux de sanitaire et de ferblanterie. En 1977, l'entreprise devient société anonyme et la direction est reprise par Claude-Alain Boand, titulaire d'une maîtrise fédérale.

Spécialisé dans le dépannage, la rénovation d'appartements et dans les travaux spéciaux comme l'entretien des bateaux CGN, les recherches de dégâts d'eau, les expertises, Boand & Maccagni est également concessionnaire eau et gaz.

La société attache de l'importance à la responsabilité sociale, au développement durable et à la formation continue. Par ailleurs, tous les monteurs sont titulaires d'un ou de deux CFC. La pérennité de l'entreprise est assurée par Vincent Meystre et Ludovic Cropt, membres de la direction. ■

www.boand.ch



Photo de la Direction, de g. à d. Vincent Meystre, Claude-Alain Boand, Ludovic Cropt



Partnering for visible impact

Fondée en 1995, LANexpert est une société suisse leader dans les services et l'intégration IT. Active dans l'étude, la mise en œuvre, l'exploitation et l'amélioration continue de l'infrastructure informatique de ses clients, LANexpert aide à transformer les systèmes d'information des entreprises en centre de valeur.

www.lanexpert.ch

LANexpert 
simplify complexity

| Genève

| Lausanne

| Berne

| Zürich

Nous communiquons, ci-après, la liste des entreprises et des personnes qui ont demandé récemment leur adhésion à la Chambre. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et les remercions vivement de leur confiance et de l'intérêt qu'ils manifestent pour nos activités.

4SwissRelocation Sàrl

Pully

Installation des sociétés, de leurs cadres et des familles en général en Suisse

Gaëtan De Longeaux

T. 079 474 41 26

GDL@4swissrelocation.comwww.4swissinstallation.com**BOURDIER DIFFUSION SA**

Coinsins

Prestations de services aux entreprises dans la mise en ambiance olfactive des lieux publics

Frédéric Bourdier

T. 022 360 30 00

fb@bourdier.chwww.airberger.com**De Visu SA**

Clarens

Conseil

Paul-André Weber, Laurent Weber

T. 021 964 52 77

lweber@devisu-swiss.comwww.devisu.com/ch

D

ACHRONIS Sàrl

Lonay

Développement de concepts, service aux entreprises, gestion opérationnelle et mise en place de départements de ressources humaines

Ronald Pittet

T. 021 801 75 22

contact@achronis.chwww.achronis.ch**C tout Com'..****Cécile, Baptiste Douchet**

Epalinges

Conseil de gestion, audit et diagnostic en communication, marketing pour PME et associations

Cécile Baptiste Douchet

T. 021 635 61 85

cecile@c-tout-com.chwww.c-tout-com.ch**Domaine de Divonne**

Divonne-les-Bains

Hôtel, golf et casino

Jean-François Largillière, Vanessa Martin

T. +33 4 50 40 34 34

reservations@domaine-de-divonne.comwww.domainedivonne.com**Affichage Vert Sàrl**

Genève

Promotion culturelle

Fabien Friederich, Alexandre Friederich,

Bernard Monney

T. 022 736 47 66

fabien@affichagevert.chwwwaffichagevert.ch**c.k.f.d SA**

Gland

Agence de marketing sportif

Philipp Kneubuehler

T. 022 364 43 37

ph@ckfd.chwww.ckfd.ch**Domaine de la Pierre Latine**

Yvorne

Viticulture

Philippe Gex

T. 024 466 51 16

pierrelatine.gex@bluewin.chwww.pierrelatine.ch**Agora Emploi SA**

Lausanne

Placement privé et location de services

Yann Poulard

T. 021 977 25 25

info@agora-emploi.chwww.agora-emploi.ch**CIBESMED Sàrl**

Pully

Importation, conception et distribution de fournitures médicales et paramédicales, conception d'emballages isothermes

Adriano Silauri

T. 021 729 33 38

info@cibesmed.comwww.cibesmed.com**Futura Home Immobilier Sàrl**

Cugy

Toute activité dans le domaine immobilier, en particulier le courtage

Patrick Kucera

T. 021 566 19 04

contact@futura-home.comwww.futura-home.com**Batiplus SA**

Lutry

Commerce de meubles

Pierre Jutzi, Nicolas Brunner, Urs Lüscher

T. 021 796 60 60

info@batiplus.chwww.batiplus.ch**Convergence Composite Sàrl**

Le Brassus

Développement et fabrication de pièces en matériaux composites

Julien Stervinov

T. 078 679 46 46

julien.stervinov@convergencecomposite.ch**Geocosm SA**

Aigle

Fabrication et commerce de matières premières, de produits et d'appareils de l'industrie cosmétique

Alberto Fauci, Nazario Sami

T. 024 466 68 72

info@geocosm.chwww.geocosm.ch**Biocartis SA**

Lausanne

Bio-tech

Nader Donzel

T. 021 694 04 30

ndonzel@biocartis.comwww.biocartis.com**Cotech Sàrl**

Yverdon-les-Bains

Informatique pour PME

Eric Pinar

T. 024 425 23 23

info@cotech.chwww.cotech.ch**Hercules Group SA**

Morges

Commerce international de marchandises en tout genre

Lucie Zufferey

T. 021 801 41 65

lzufferey@herculesgroup.com**Bonny Dominique, l'habit du bâtiment**

Les Charbonnières

Ferblanterie, couverture, étanchéité, isolation

T. 021 841 11 52

dominique.bonny@sevjet.net**Couleurs d'Orient Kevan Zinatgari**

Lausanne

Organisation d'événements

T. 021 601 10 89

contact@couleursdorient.chwww.couleursdorient.ch**BDO**

Audit • Fiduciaire • Conseil

www.bdo.ch

Participate in Western Switzerland's first International Career Fair

The International Career Fair will be the first English-speaking job marketplace of its kind in Western Switzerland and will take place in conjunction with Lemman Expat Fair at Beaulieu Congress & Exhibition Centre in Lausanne on Sunday 6 November.

The Fair aims to assist professionals with international competencies to find job opportunities and to facilitate the active participation of expatriates, their spouses/partners and internationally-oriented locals in the Swiss economy. It will give companies access to new top talent and help them retain their best specialists. International and local companies as well as organizations and associations will be represented. Each will have an individual stand where visitors can move freely among them according to their interests.

The Fair aims to assist professionals with international competencies to find job opportunities and to facilitate the active participation of expatriates, their spouses/partners and internationally-oriented locals in the Swiss economy.

Employers: Be an exhibitor at the International Career Fair and take this chance to:

- Discover the hidden talent that exists locally
- Connect with them face-to-face
- Present your available full-time and part-time jobs and internships
- Build awareness about your company and strengths as an employer
- Attract the best brains in the field

If talent acquisition and retention are among your priorities, reserve a stand at International Link's International Career Fair. ■

www.internationalcareerfair.ch



ABACUS vi – leader suisse des logiciels de gestion

ABACUS Business Software offre tout, pour tous les métiers, à toutes les entreprises:

- > Gestion des commandes > Gestion de la production (GPAO)
- > Service après-vente > Gestion de projets / prestations > E-Commerce
- > E-Business > Gestion des adresses (CRM) > Workflow > Archivage digital
- > Comptabilité / Contrôle de gestion > Gestion du personnel
- > Electronic Banking > Gestion de l'information

www.abacus.ch

Herren Frères et Cie

Yverdon-les-Bains
Tôlerie industrielle, installation sanitaire et chauffage, ferblanterie et couverture
Alexandre Herren
T. 024 447 47 80
hfta@herren-freres.ch
www.herren-freres.ch

JMV-Consulting, Jean-Marcel Velan

Genolier
Conseils informatique, industrie et télécommunication
T. 022 366 28 52
jean-marcel.velan@jmv-consulting.ch
www.jmv-consulting.ch

Olivier Mark Management

Clarens
Gestion de projets et management
T. 021 964 70 06
om@oliviermark.ch
www.oliviermark.ch

Hirondina Repassage et Ménage

Crissier
Repassage et entretien ménage
Hirondina Maria Semedo Costa Tavares
T. 021 634 96 32
hirondina.services@hotmail.com

Laclinic SA

Territet
Santé, clinique privée
Fabrice Pfulg
T. 021 966 70 00
info@laclinic.ch
www.laclinic.ch

Marquise Technologies Sàrl

Gland
Recherche, développement et commercialisation de produits et de services en électronique et informatique
Laurence Stoll
T. 022 364 54 71
contact@marquise-tech.com
www.marquise-tech.com

Thierry HOFSTETTER

Vevey
Thérapeute, médecine naturelle
T. 078 642 56 34
thierry@massagesante.ch
www.massagesante.ch

Leo Burnett SA

Lausanne
Publicité et communication
Joseph Lunn, Yann Lohezic
T. 021 619 00 00
yann.lohezic@leoburnett.com
www.leoburnett.com

MCKAY'S

Founex
Gestion des communications et affaires publiques
Michael A. McKay
T. 022 776 75 20
michael@mckays.ch
www.mckays.ch

Hyseni Construction et Télécommunication Sàrl

Moudon
Télécom et rénovation de baignoires
Kushtrim Hyseni
T. 079 714 94 84
iseni@windowslive.com

Letstart Sàrl

Lausanne
Aide au développement de start-up et courtage dans le domaine de l'automobile
Jean-Raphaël Sauvonnet, Pierre Godfrin
T. 079 953 50 47
contact@cleanheure.ch

METSTEEL SA

Montreux
Négoce international de toutes matières premières, produits finis et semi-finis
Alexandre Maubert, Ibrahim Guran
T. 021 966 55 55
maubert@fidineichen.ch

Ichibani Sàrl

Rolle
Centre d'affaires
Hélène Daniele, Jean-Michel Daniele
T. 021 805 05 05
info@ichibani.com
www.ichibani.com

Liip SA

Lausanne
Développement d'applications Web
Jonas Vonlanthen, Andrey Gerhard
T. 021 533 13 00
lausanne@liip.ch
www.liip.ch

Nextyou, Irène Jarisch

Lutry
Services aux expatriés
T. 078 606 14 45
Irene@nextyou.ch

ICT Management Sàrl

Renens
Gestion et stratégie d'entreprises
Frédéric Courvoisier
T. 024 466 68 72
T. 021 635 70 72
ict.management@tvtmail.ch

LOGINCO Coopérative du logement pour l'industrie et le commerce

Lausanne
Immobilier
Bernard Grobéty
T. 021 613 35 52
loginco@cvci.ch

ONE PLACEMENT SA

Lausanne
Placement fixe et temporaire
Ronaldo Garcia
T. 021 796 12 12
travail.ud@oneplacement.com
www.oneplacement.com

I-Facchinetti Sàrl

Cudrefin
Courtage en immobilier
Isabelle Facchinetti
T. 079 615 33 55
info@i-facchinetti.ch
www.i-facchinetti.ch

M&B Gérance immobilière SA

Lausanne
Agence immobilière, gestion et administration de biens immobiliers, mise en valeur, conseils immobiliers
Fabien Anex
T. 021 320 34 73
info@mbsa.ch
www.mbsa.ch

Option Conseil Sàrl

Le Mont-sur-Lausanne
Favoriser la performance et le développement harmonieux des ressources humaines
Philippe Jaquet
T. 079 358 38 14
info@option-conseil.ch
www.option-conseil.ch

Papilio SA

Vevey
Ressources humaines: recrutement, formation, développement des talents
 Mirjam Britsch, Pascale Reymond
 T. 079 329 44 09
catherine.buchet@papilio.ch
www.papilio.ch



REGIPUB SA

Renens
Régie publicitaire
 Claude Froelicher
 T. 021 317 51 51
contact@regipubsa.ch
www.regipubsa.ch



Karen SLAVIC

Founex
Création et vente de bijoux
 T. 079 200 51 40
karen@vtx.ch

Parvulus Suisse SA

Lonay
Médical
 Jason Loveridge, Gina Fontaine
 T. 021 802 11 63
gfontaine@parvulus-suisse.com
www.parvulus-suisse.com

Reitzel International (Suisse) SA

Aigle
Agro-alimentaire, fournisseur de condiments au vinaigre à l'international
 Olivier Camille, Olivier Michel
 T. 024 468 50 00
olivier.michel@reitzel.ch
www.reitzel-international.com

Solstis SA

Lausanne
Vente & pose de panneaux photovoltaïques
 Pascal Affolter, Jacques Bonvin, Liliane Vittoz
 T. 021 620 03 91
l.vittoz@solstis.ch
www.solstis.ch

PensExpert SA

Lausanne
Fondations de prévoyance, maintien et développement de la prévoyance professionnelle
 Pasquale Zarra
 T. 021 331 22 11
info@pens-expert.ch
www.pens-expert.ch

ROCHAT SOLAIRE SA

St-Légier-Chiesaz
Installations photovoltaïques, conseil et investissement
 Jacques-Louis Rochat
 T. 021 943 73 13
info@rochatsolaire.ch
www.rochatsolaire.ch

Swiss to 12 Sàrl

Ecublens
Développement et production dans le domaine des fréquences térahertz
 Alessandro Macor, Emile De Rijk, Jean-Philippe Ansermet
 T. 021 693 86 81
info@swissto12.ch
www.swissto12.ch

Pentair International Sàrl

Lausanne
Stratégies de vente et marketing pour le Groupe Pentair (approvisionnement, traitement, stockage et enrichissement de l'eau), développement, acquisition, production et distribution de produits y relatifs
 Joe Parks, Frederic Van Mullem
 T. 021 623 69 69
www.pentair.com

Royam Entreprise SA

Lausanne
Coffrage glissant et levage lourd
 Julien Mayor
 T. 024 466 45 45
info@royam.ch
www.royam.ch

Swiss Watches Distribution (SWD) Sàrl

Lausanne
Distribution et commerce de produits horlogers
 Christophe Meyer
 T. 021 652 53 53
christophe.meyer@swisswatchesdistribution.com
www.swisswatchesdistribution.com

PERITIAM

Lausanne
Expertise immobilière, architecture et marchés financiers
 Anthony Fairhurst
 T. 078 611 16 52
mail@anthonyfairhurst.com

Saphir Product SA

Lausanne
Horlogerie, négoce
 Bernadette Fahy
 T. 021 623 27 00
bernadette.fahy@gmail.com



Value Job SA

Sion
Recherche, sélection, conseils, promotion, formation, recrutement et mise à disposition de personnel intérimaire ou permanent, gestion des salaires, travaux en relation avec des contrats d'outsourcing
 Claude Friederich, Daniel Jaccoud
 T. 027 327 24 40
d.jaccoud@jaccoud.org
www.valjob.ch



QIM Info Lausanne Sàrl

Lausanne
Services en ingénierie informatique pour les grands comptes et accompagnement dans la mise en place de leur système d'information
 Xavier Chaumet
 T. 021 311 95 81
contact@qiminfo.ch
www.qimInfo.ch



SAT Swiss Agri-Trading SA

Préverenges
Commerce de matières premières
 Jacob Luyendijk
 T. 021 809 93 00
info@wissagritrading.com

VitaVerDura SA

Lonay
E-commerce de production agricole régionale aux particuliers
 Jean-Marc Imhof, Joël Saurina
 T. 079 575 70 73
contact@vitaverdura.ch
www.vitaverdura.ch

Quicksite Sàrl

Vevey
Portails Internet
 Sylvain Moesching, Roger Schaad
 T. 021 922 37 27
info@quicksite.ch
www.quicksite.ch

SecuFD Sàrl

Muraz (Collombey)
Sécurité au travail, prévention des accidents, protection de la santé
 Didier Fardel
 T. 027 203 03 22
info@secufd.ch
www.secufd.ch

Jean-Marc ZELLER

Romanel-sur-Lausanne
Administration-finance-comptabilité
 T. 021 646 20 11
jean-marc-zeller@bluewin.ch



A chaque entreprise sa solution de prévoyance

Lorsqu'on crée une entreprise, qu'elle se développe ou qu'elle s'ajuste à une nouvelle situation, une question importante se pose en matière d'assurances sociales. Il s'agit du choix du plan de prévoyance professionnelle le mieux adapté au profil de la société.

Prévoir une couverture d'assurance dans le cadre du 2^e pilier fait partie des obligations légales d'un employeur. Car toute personne engagée de manière définitive est soumise à la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) dès le 1^{er} janvier qui suit son 17^e anniversaire. La loi prévoit un plan minimum obligatoire, tout en laissant le choix à l'employeur d'assurer des prestations plus larges selon son désir et ses possibilités.

Plusieurs paramètres entrent en considération à l'heure de faire un choix de couverture : la structure de l'entreprise, le type d'activité, la masse salariale, les moyens financiers à disposition ou encore le profil des différents postes. Selon les critères de priorité, parfois l'accent sera mis sur les couvertures invalidité et décès. Dans d'autres cas, il s'agira de privilégier la cotisation pour la constitution des prestations de retraite.

Une large palette de plans est à disposition des employeurs.



Plusieurs cercles d'assurés peuvent être créés : par exemple les employés de l'administration, la vente ou la direction, entre autres. Chaque cercle peut ainsi bénéficier d'une couverture ajustée aux priorités définies lors de l'analyse. Afin d'effectuer un choix optimal, il convient de passer par un spécialiste en prévoyance professionnelle, qui apportera le soutien nécessaire.

La loi prévoit un plan minimum obligatoire, tout en laissant le choix à l'employeur d'assurer des prestations plus larges.

*Manuelle Pettavel
Conseillère en prévoyance professionnelle
Retraites Populaires
Rue Caroline 9, 1001 Lausanne
T. 021 348 33 08
www.retraitespopulaires.ch/prevoyance*



L'énergie qui parle à votre budget.
www.les-ecosolutions.ch

groupe e
Nos énergies s'activent pour vous.

Une commission Industrie-Export à votre service !

Dans l'optique de répondre encore mieux aux attentes spécifiques des entreprises industrielles et exportatrices, la CVCI met en place une plate-forme de partage d'informations, d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques spécifiques à leurs besoins.

Les entreprises membres de cette plate-forme seront amenées à traiter de thèmes tels que les accords de libre-échange, la TVA, les taux de change, les aides à l'exportation, le Swissness, les problématiques liées à des pays spécifiques ou les procédures douanières.

La CVCI se chargera de relayer les préoccupations de la branche au niveau politique et administratif, voire de mettre en relation les entreprises industrielles et exportatrices avec les autorités du canton.

L'échange permettra d'assurer une information croisée entre la CVCI, les directeurs des entreprises et, en fonction des thèmes

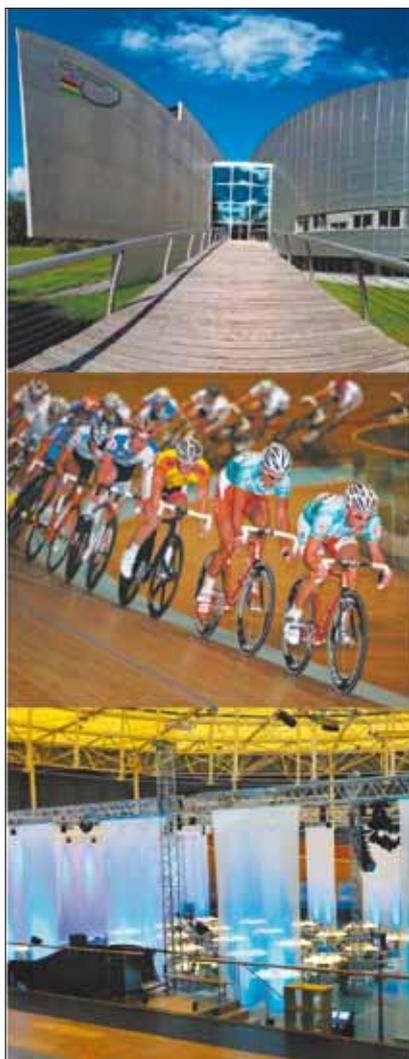
retenus et de l'actualité, les personnes issues de l'opérationnel.

Les membres de la plate-forme pourront en outre échanger directement avec les représentants du Seco et d'économiesuisse, des experts fiscaux et des représentants des douanes, ainsi que des professeurs des Hautes Ecoles et des spécialistes qualifiés.

La CVCI relaie les préoccupations de la branche au niveau politique et administratif, et met en relation les entreprises industrielles et exportatrices avec les autorités du canton.

Nommée Commission Industrie-Export de la CVCI, la plate-forme sera secondée par une sous-commission constituée d'experts actifs dans le domaine opérationnel de l'export. La CVCI assurera, quant à elle,

une information régulière sur ses activités en la matière. ■



Un centre au service du sport et de vos événements

Centre Mondial du Cyclisme
World Cycling Centre



- Banquets, apéritifs, cocktails
- Salles de conférence
- Surface polyvalente de 1800 m²
- Offre team-building
- Initiations piste et BMX
- Visites guidées
- Restaurant avec terrasse au bord du Rhône

CENTRE MONDIAL DU CYCLISME
Ch. de la Méléée 12, 1860 Aigle, tél: 024 468 58 85, www.cmc-aigle.ch

Ouvert au public 7/7

Cinquième étape : élaborer le plan de transmission

La transmission d'entreprise est un processus long, complexe, multidisciplinaire, en général coûteux, impliquant d'importantes conséquences pour l'entreprise et son propriétaire. C'est pourquoi l'élaboration d'un plan de transmission est une phase cruciale, où l'intervention d'un tiers doit être vue comme un atout.



Brochure « 7 règles d'or pour saboter sa succession »
Règle n° 4 : Croire que personne n'est capable de t'aider.

Le directeur est le noyau central de son entreprise. Par conséquent, il est souvent réticent à déléguer, car il estime que personne d'autre n'est capable de gérer son affaire aussi bien que lui. Pourtant, la transmission de son affaire est une première pour lui. Or, selon Jean-Daniel Carrard, de JDC Electronic, « transmettre son entreprise est un nouveau métier. ». Avez-vous pensé à faire appel à des spécialistes expérimentés ? Vous êtes-vous demandé comment il est possible de former un successeur si vous ne lui déléguez rien ?

Ou encore, sans recul, comment peut-on évaluer objectivement une entreprise et la stratégie adéquate ?

Le facteur primordial à garder en tête est que la fidélisation des collaborateurs-clés est cruciale, comme cela a été souligné dans nos ateliers par Philippe Cloux d'Importexa. Sans cette fidélisation, la transmission de l'entreprise ne réussira pas. Par conséquent, il faut commencer par identifier les rôles et responsabilités de chacun, favoriser et encourager l'acceptation des acteurs concernés en les

associant au processus et bâtir la confiance et la cohésion autour du nouveau chef. De nombreux outils existent pour réaliser ce genre de processus. Il n'est pas inutile de contacter une entreprise spécialisée dans ce domaine. C'est ce qu'a fait François Jobin de Jobin SA : « Lorsque mon associé et moi avons repris l'entreprise, nous avons mandaté un audit de fonctions de Jobin SA par des psychologues du travail. Suite à cette

« La fidélisation des collaborateurs-clés est cruciale. Sans cette fidélisation, la transmission de l'entreprise ne réussira pas. »

analyse, les tâches et fonctions ont été clarifiées et formalisées. Les processus majeurs de l'entreprise ont, eux aussi, été formalisés. ».

L'élaboration du plan de transmission est une phase où l'intervention d'un tiers doit être vue comme un atout. En effet, selon Danièle Giroud de d-target, « l'acheteur et le vendeur ont des émotions. Un accompagnant neutre, pour l'ensemble du processus, dépassionnera le débat. ». Cela permettra de mettre les problèmes sur la table et de les résoudre, parfois même avant qu'ils ne se posent. Le plan de transmission peut ainsi se mettre en place de manière rationnelle, en s'appuyant sur les connaissances de spécialistes, tels que fiscalistes, avocats ou encore psychologues du travail.

La collaboration d'une personne tierce oblige l'entrepreneur à gérer sa transmission comme un projet stratégique. « Quand on est chef d'entreprise, on peut toujours décider de remettre à plus tard le processus de transmission. Si on décide que ce n'est pas prioritaire, on ne s'en occupe pas. L'intervention d'un tiers est bénéfique dans ce cadre parce qu'il force l'entrepreneur à suivre sa succession comme un projet à part entière. » précise Bernard Sottas de Sottas SA. ■



STRATEGIC

« La **stratégie** pour atteindre **vos objectifs** »



LA SOLUTION DE RÉFÉRENCE POUR
L'INDUSTRIE, LE NÉGOCE ET LES SERVICES
PRODUCTION ■ DISTRIBUTION ■ LOGISTIQUE ■ FINANCE/RH



SOCIÉTÉ DE SERVICES INFORMATIQUES S.A. La Chaux-de-Fonds ■ Le Mont-sur-Lausanne ■ www.bmc.ch



la pensée management

Venez découvrir nos nouveaux séminaires

PALEXPO
5-6 OCTOBRE
SALON RH
HALLE 2
STAND G.23



Maîtriser les fondamentaux du feedback
Un facteur clé d'amélioration de la performance

Développez votre leadership personnel
Pour gagner en aisance, sérénité et efficacité

Cultivez votre «à-propos» et votre sens de la répartition
Pour mieux réagir face à l'imprévu

Gagnez en efficacité personnelle
Investissez un peu de temps pour en gagner beaucoup

Affinez vos compétences de chef de projets
Pour ajouter une nouvelle dimension à vos savoir-faire

www.crpm.ch

Votre partenaire pour toutes les solutions de formation

Obligations de l'employeur envers l'inspection du travail

I. Introduction

Les employeurs doivent faire face à différentes obligations vis-à-vis des autorités d'exécution de la Loi sur le travail (LTr) et du Code des obligations (CO). Certaines obligations varient suivant le type et la taille des entreprises. A titre d'exemples, on peut citer l'obligation faite aux entreprises industrielles de solliciter une autorisation d'exploiter, ainsi que de faire approuver leurs plans et leur règlement d'entreprise; l'occupation de travailleurs la nuit (voir fiche n°137) ou le dimanche (voir fiche n°44) qui, sauf exceptions, est soumise à autorisation; un licenciement collectif, qui ne peut pas déployer ses effets tant que l'autorité compétente n'a pas été valablement informée (voir fiche n°32).

D'autres obligations s'appliquent indistinctement à tous les employeurs soumis à la LTr, en particulier celles relatives aux contrôles effectués par les autorités d'exécution et à la documentation des informations nécessaires à l'exécution de la LTr. Ce sont ces deux types d'obligations qui font l'objet de la présente fiche.

II. Autorités compétentes

Dans le canton de Vaud, c'est le Service de l'emploi qui est chargé de l'exécution de la LTr. Les contrôles sont effectués par des inspecteurs directement rattachés au Service de l'emploi, à l'exception de la commune de Lausanne, qui dispose de ses propres inspecteurs pour les employeurs actifs sur cette commune. L'Inspection du travail de la commune de Lausanne exerce ses activités sous la surveillance du Service de l'emploi, garant d'une pratique harmonisée au niveau cantonal.

III. Obligation de renseigner et d'ouvrir ses portes

L'employeur, les travailleurs qu'il emploie et les personnes qu'il charge des tâches prévues par la LTr (gestion des RH « outsourcee », spécialistes de la sécurité au travail, etc.) sont tenus de donner à l'inspecteur du travail tous les renseignements nécessaires à l'accomplissement de ses tâches (art. 45 al. 1 LTr). Dès lors qu'elle répond à une obligation légale de renseigner, la communication de données est justifiée et licite au sens de la Loi sur la protection des données. De même, le travailleur qui donne les renseignements requis par l'autorité compétente ne saurait se voir reprocher une violation du devoir de fidélité.

L'inspecteur du travail est, dans la limite de ses attributions, autorisé à interroger l'employeur et les travailleurs occupés dans l'entreprise sur l'application de la LTr, des ordonnances et des décisions officielles. Des entretiens confidentiels peuvent avoir lieu avec chaque travailleur, en dehors de la présence d'un tiers. Toutefois, avant la prise d'une décision, l'autorité compétente se doit de respecter le droit d'être entendu de la personne concernée en lui permettant de consulter le dossier et de prendre position. L'employeur est tenu de laisser l'inspecteur du travail entrer dans l'entreprise, d'y faire des enquêtes et d'emporter des objets et des matériaux aux fins d'examen (art. 45 al. 2 LTr).

Le droit d'accès porte sur tous les locaux de l'entreprise, réfectoires et foyers compris. La visite de l'inspection du travail peut intervenir en tout temps, avec ou sans annonce préalable. En pratique toutefois, si la finalité du contrôle n'impose pas l'effet de surprise, l'autorité prévient l'employeur de son futur passage. Le choix des employeurs contrôlés revient à l'inspection du travail, qui peut donner suite à une dénonciation ou intervenir sur sa propre initiative.

IV. Obligation de saisir des données et de les documenter

L'employeur est obligé de tenir à disposition des autorités d'exécution et de surveillance les registres ou autres pièces contenant les informations nécessaires à l'exécution de la LTr et de ses ordonnances (art. 46 LTr). L'art. 73 de l'ordonnance 1 relative à la Loi sur le travail (OLT1) liste, de manière non exhaustive, les données qui doivent être saisies, à savoir notamment:

- les durées (quotidienne et hebdomadaire) du travail effectivement fourni, travail compensatoire et travail supplémentaire inclus, ainsi que ses coordonnées temporelles;
- les jours de repos ou de repos compensatoire hebdomadaire accordés, pour autant qu'ils ne tombent pas régulièrement un dimanche;
- l'horaire et la durée des pauses d'une durée égale ou supérieure à une demi-heure.

Ces informations doivent impérativement être récoltées **par écrit** et conservées pendant une durée minimale de **5 ans**. L'employeur reste libre de la méthode d'enregistrement des données, pour autant qu'elles puissent être présentées sous une forme claire et compréhensible.

A noter qu'il n'est pas possible de renoncer à enregistrer la durée du travail individuelle, même dans les entreprises qui pratiquent l'horaire libre ou l'annualisation du temps de travail.

La loi n'impose pas le timbrage, mais **nul employeur soumis à la LTr ne peut faire l'impasse sur la saisie des heures du début et de la fin de la journée de travail, ainsi que de la pause principale**. Un « timesheet » qui n'enregistre que le nombre d'heures travaillées par jour n'est ainsi pas suffisant. Ce n'est que pour les travailleurs visés à l'art. 3 LTr, en particulier ceux qui exercent une « fonction dirigeante élevée » (voir fiche n° 117), que la saisie des horaires effectifs de travail n'est pas requise.

V. Sanctions

En cas de violation de l'obligation de renseigner ou de saisir des données, l'employeur reçoit un avertissement, assorti d'un délai raisonnable pour se conformer à ses obligations légales. Si l'employeur n'y donne pas suite, l'autorité compétente peut lui notifier une décision, sous menace de la peine prévue par l'art. 292 CP (amende pour insoumission à une décision de l'autorité). ■



MANUFACTURE DE GESTION DE PATRIMOINE

Gestion institutionnelle
Gestion privée
Solutions d'investissements
Conseil financier
Suivi de portefeuille

www.explorersinfinance.ch

Vevey | Genève

Nous vous proposons une vision unique, héritage inspiré de la tradition de la gestion privée et de l'expérience de la gestion institutionnelle. Un savoir-faire prenant en compte vos besoins et vos attentes au bénéfice de la pérennité et du développement de votre patrimoine. Une relation de confiance durable.



CONINCO 
Explorers in finance

Les outils Internet « export »

Dans le domaine de l'exportation, nous sommes actuellement en mesure d'offrir les prestations Internet suivantes :

- ATAswiss
- Certify
- e-CITES

ATAswiss

Le carnet ATA est un document douanier international permettant l'importation temporaire de marchandises sans avoir à acquitter les droits et taxes. Le sigle « ATA » correspond à l'acronyme français et anglais des termes « Admission temporaire/Temporary admission ».

Dans le domaine du trafic temporaire de marchandises, la CVCI est chargée de délivrer pour le canton de Vaud les fameux carnets ATA. Utilisés par plus de 70 pays, ces « passeports pour marchandises » permettent une exportation temporaire, plus particulièrement pour des échantillons commerciaux, des marchandises destinées aux foires ou du matériel professionnel.

Les avantages du carnet ATAswiss sont nombreux : le client n'a plus besoin de commander les formulaires ni de les stocker, des textes d'aides sont à disposition, les informations reçues sont validées immédiatement (ce qui réduit le potentiel d'erreurs), l'envoi par poste est supprimé (gain de temps), les données sont utilisables pour l'établissement d'un nouveau carnet, disponibilité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

www.ataswiss.ch

Certify

Dans le cadre d'une exportation sous le régime de l'origine non préférentielle, un certificat d'origine légalisé par la Chambre de commerce est exigé par les autorités du pays destinataire.

Après avoir conclu un contrat avec votre Chambre de commerce, nous pouvons gérer sur Internet des certificats d'origine, attestations d'origine sur facture, attestations diverses, légalisations de divers autres documents. L'application permet aux clients de saisir les données directement à l'écran, ou de les importer d'autres systèmes via une interface.

Les documents reçus sont vérifiés et traités par les employés du Service export de la Chambre de commerce. Le cas échéant, l'exportateur / requérant reçoit un e-mail lui expliquant les modifications qu'il doit apporter à sa demande. Dès que les documents légalisés sont prêts, l'exportateur / requérant peut ensuite, à tout moment, télécharger lesdits documents à l'exportation légalisés et les imprimer sur une imprimante couleur.

L'échange de documents par courrier n'est plus nécessaire, d'où un grand gain de temps pour les exportateurs ! Les données restent à la disposition des clients en format xml.



Les infrastructures suivantes sont nécessaires chez le client :

- l'accès à Internet
- une imprimante couleur
- un ordinateur équipé d'un navigateur standard reconnu professionnellement tels que Microsoft Internet Explorer version 7 et supérieures, Mozilla Firefox version 3 et supérieures, Safari d'Apple version 2 et supérieures.

www.certify.ch

e-CITES

Depuis 1975, l'Office vétérinaire fédéral (OVF) s'assure, au moyen d'un système d'autorisations d'importation, d'exportation et de réexportation que les flux commerciaux respectent la « Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ». L'envoi des documents par la poste nécessitant toujours un peu de temps, e-CITES a été mis en place.

Fonctionnement de e-CITES :

- Les importateurs peuvent entrer les données d'importation en ligne via Internet, l'intégration dans la banque de données ne se fait qu'après validation de l'OVF.
- Les demandes de réexportation peuvent être déposées en ligne.
- Le client peut consulter à tout moment l'état de sa demande via Internet.
- Après accord de l'OVF, les autorisations peuvent être éditées soit de façon décentralisée par une Chambre de commerce reconnue, soit par l'OVF.

Pour les clients, e-CITES est synonyme d'une plus grande transparence. Ils pourront gérer eux-mêmes leurs demandes et leurs contingents, obtiendront plus rapidement leurs autorisations d'exportation et pourront contrôler les états de leurs demandes. ■

Service export

legal@cvci.ch

T. 021 613 35 36

Relever le défi de la communication Web?

Si le site Internet est la pierre angulaire, vecteur des valeurs sûres et contrôlées de l'entreprise, la communication externe va bien au-delà. Comment transférer le modèle d'affaire de l'entreprise, augmen-

ter sa visibilité, dialoguer et tisser les liens avec le visiteur-client? Autant de thèmes qui seront abordés lors d'un publi-séminaire proposé par **Quicksite**. Le témoignage de **Xavier Studer, d'Assura**, complétera la présentation. Relevez le défi de la communication Web, **mercredi 5 octobre 2011, de 17h00 à 19h00, à la CVCI.** ■

Externalisation du back Office: enjeux, risques et plus values

Si l'outsourcing est perçu comme une démarche tactique (court et moyen termes) pour atteindre les objectifs de rentabilité de l'entreprise, il est également intégré progressivement dans la réflexion comme un levier stratégique (long terme). La PME doit constamment adapter sa production aux variations du marché et garder les disponibilités nécessaires pour développer de nouvelles opportunités. **CV Consulting**, société spécialisée dans la prise en charge partielle ou totale des fonctions finance, comptabilité et administration, présentera les tendances, les développements et les enjeux de

l'activité de l'externalisation pour les chefs d'entreprises et managers, ainsi que pour les employés. Rejoignez-nous pour ce publi-séminaire, **mercredi 12 octobre 2011, de 17h00 à 19h00, à la CVCI.** ■

Optimiser ou étendre votre réseau de vente: des solutions nouvelles!

Le contexte concurrentiel actuel, couplé à une augmentation rapide de la population et de nombreux bouleversements socio-économiques, rend le choix de nouvelles implantations et la mesure des performances plus complexes. Ce constat est encore renforcé par la faible disponibilité de locaux et de terrains. Comment trouver aujourd'hui un soutien efficace pour la prise de décision à l'aide du géomarketing?

Active dans ce domaine depuis plus de 15 ans, la société **MicroGIS SA** possède une grande expérience des situations complexes, aussi bien dans les analyses d'implantation que de marché. Découvrez les nouvelles approches d'analyse qui permettent d'optimiser et d'étendre vos réseaux de vente, au travers notamment:

- du ciblage et de la localisation fine de la clientèle
- de la détermination de potentiel, tenant compte des sites existants et concurrents
- de la traduction du potentiel en prévision de chiffre d'affaires.

La présentation sera complétée par le témoignage d'un responsable de l'expansion d'une société de la région. Rejoignez-nous pour ce publi-séminaire, **mardi 8 novembre 2011, de 17h00 à 19h00, à la CVCI.** ■

*Nos publi-séminaires sont gratuits et suivis d'un apéritif permettant d'approfondir les discussions.
Renseignements et inscriptions: zuzanna.bolle@cvci.ch, www.cvci.ch/go/manif*

La chronique

Décoder l'ADN de l'entrepreneur

Sur la base d'une enquête menée auprès de 685 créateurs d'entreprise, complétée par des entretiens avec les lauréats du prix « Entrepreneur Of The Year », organisé dans 50 pays, ce rapport met en lumière les points communs, les attentes et les objectifs de développement que partagent les entrepreneurs.

L'enquête contredit certaines idées reçues, notamment celle persistante, selon laquelle les entrepreneurs démarreraient leur activité sans avoir suivi de cursus de formation, ni expérimenté la vie en entreprise. Si beaucoup de répondants se sont lancés dans l'entrepreneuriat assez jeunes, ils sont néanmoins 45 % à avoir passé le cap de la trentaine au moment de leur première création et ils sont pratiquement 60 % à avoir déjà eu le statut de salarié avant de créer leur entreprise.

Autre résultat majeur de l'enquête: plus de la moitié des répondants sont des « serial entrepreneurs », c'est-à-dire qu'ils ont déjà créé deux entreprises ou plus.

Six personnes sur dix ont indiqué avoir rencontré des obstacles lors de la création. Parmi eux, ils citent majoritairement le manque de financement, véritable frein au développement de leur activité.



Enfin, même si on ne naît pas entrepreneur et qu'on le devient, l'enquête met en évidence un ensemble de comportements et d'attitudes partagés par les créateurs d'entreprise: pour la majorité d'entre eux, être visionnaire, passionné et bon manager sont les trois qualités essentielles pour entreprendre. Un tiers des entrepreneurs interviewés désigne également l'importance de leur expérience en tant que salarié avant la création de leur première entreprise. Suivent les études supérieures et le tutorat avec respectivement 30 % et 26 %. La motivation des salariés et la promotion de l'innovation sont indiquées comme autres facteurs importants de succès.

Vous pouvez télécharger cette étude sur notre site Internet à l'adresse www.ey.com/ch.

*Pierre-Alain Cardinaux
Partner et Responsable de la région Suisse romande
Ernst & Young SA
T. 058 286 56 56, pierre-alain.cardinaux@ch.ey.com*

FORMATIONS

03.10. Le Centre romand de promotion du management (CRPM) organise les cours suivants, à Lausanne :

- **Prise de parole en public les 3, 4 et 5 octobre 2011**
- **Communication : la clé de la relation les 6 et 7 octobre 2011.**

Renseignements et inscriptions :

CRPM, T. 021 341 31 51

crpm@crpm.ch, www.crpm.ch

03.10. Venturelab propose aux start-ups un workshop Venture Plan, dont le but est de **développer une stratégie, qui convaincra de futurs investisseurs et partenaires les 3, 7, 20, 26 octobre et 6 novembre 2011** à Lausanne.

Renseignements et inscriptions :

Venturelab, T. 021 533 09 80

office@venturelab.ch, www.venturelab.ch

04.10. L'IDHEAP propose, à Lausanne, un séminaire sur le **Leadership public : Ethique et mobilisation du personnel en période de changement durable les 4 et 5 octobre 2011.**

Renseignements et inscriptions :

IDHEAP, T. 021 557 40 00

idheap@idheap.unil.ch, www.idheap.ch

04.10. ProCert propose, à Yverdon-les-Bains, les séminaires suivants :

- **Gestion des ressources humaines par les compétences le 4 octobre 2011**
- **Satisfaction du client : quelles alternatives au questionnaire ? le 11 octobre 2011.**

Renseignements et inscriptions :

ProCert, T. 024 425 01 20

procert@procert.ch, www.procert.ch

06.10. L'institut ARIAQ organise, à Yverdon-les-Bains, deux formations **d'agent qualité santé, social et soins dès le 6 octobre 2011**, et de **répondant et opérateur qualité dès le 13 octobre 2011.**

Renseignements et inscriptions :

ARIAQ SA, T. 024 423 96 50

info@ariaq.ch, www.ariaq.ch

06.10. ecoLive propose, à Bogis-Bossey, les deux formations suivantes :

- **Le développement durable comme levier d'action vers un meilleur rapport qualité/prix le 6 octobre 2011**
- **Au travail, de nombreux gestes et décisions à la portée de tous peuvent contribuer à la protection de l'environnement le 14 octobre 2011.**

Renseignements et inscriptions :

ecoLive, T. 022 732 24 55

info@ecolive.ch, www.ecolive.ch

11.10. CEDIDAC organise une demi-journée de formation continue sur la **Protection des données : questions pratiques pour les entreprises et la rédaction des contrats le 11 octobre 2011** à Dorigny.

Renseignements et inscriptions :

CEDIDAC – formation continue, T. 021 692 28 50

cedidac@unil.ch, www.cedidac.ch

11.10. Le CRQP organise les formations suivantes, à Lausanne :

- **Equal-salary le 11 octobre 2011**
- **Accueil et intégration des nouveaux collaborateurs les 12 et 13 octobre 2011.**

Renseignements et inscriptions :

CRQP, T. 021 341 31 40

info@crqp.ch, www.crqp.ch

02.11. L'Alchimie du Verbe organise deux séminaires pour apprendre à communiquer plus efficacement par écrit :

- **Gestion et rédaction efficaces des e-mails le 2 novembre 2011**
- **Rédiger des comptes rendus (procès-verbaux) le 16 novembre 2011.**

Renseignements et inscriptions :

Sylvie Poza, Alchimie du Verbe, T. 021 729 32 52

info@alchimieduverbe.ch, www.alchimieduverbe.ch

09.11. L'Institut de droit fiscal suisse et international (ISIS) propose un séminaire sur le **Droit pénal fiscal le 9 novembre 2011** à Lausanne.

Renseignements et inscriptions :

ISIS, T. 052 202 27 39

info@isistax.com, www.isistax.com

MANIFESTATIONS

23.11. La **Journée 2011 de la Gestion des Ressources Humaines** organisée par WEKA, aura lieu le **23 novembre 2011** à Lausanne.

Renseignements et inscriptions :

WEKA Business Media AG, T. 044 434 88 35

www.wekaservices.ch



Emil Frey SA
Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA Crissier
Centre Automobile Romand

021 631 24 11, www.emil-frey.ch/crissier

Fin des restrictions relatives à l'accès au marché du travail pour les ressortissants des nouveaux Etats membres de l'Union européenne

Le 1^{er} mai 2004, 10 nouveaux Etats membres sont entrés dans l'Union européenne (UE). L'Accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE a été complété en conséquence par un protocole d'extension. Ce dernier prévoit que la libre circulation des personnes sera progressivement étendue à ces Etats membres, dits de l'« UE des 8 » (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovaquie).

Le régime de transition prévu par le protocole d'extension est arrivé à échéance le 30 avril 2011. Depuis le 1^{er} mai 2011, les ressortissants des Etats membres de l'« UE des 8 » engagés en Suisse sur la base d'un contrat de travail avec un employeur dont le siège ou le domicile est en Suisse bénéficient ainsi d'un droit d'entrée et de séjour en Suisse, au même titre que les ressortissants des autres Etats de l'UE.

Il convient de préciser que les travailleurs détachés en Suisse par un employeur dont le siège ou le domicile est dans l'UE, peu importe leur nationalité, ne bénéficient pas des conditions facilitées d'accès au marché du travail prévu par l'Accord si la prestation de service dure plus de 90 jours. Ainsi, le détachement en Suisse pour plus de 90 jours demeure soumis au régime ordinaire d'autorisation, même pour les ressortissants de l'UE.



Le 1^{er} janvier 2007, l'UE a également accueilli la Bulgarie et la Roumanie. Suite à ce nouvel élargissement, le protocole d'extension II avec la Suisse est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009, prévoyant également une période transitoire de sept ans pour la mise en œuvre de la libre circulation pour les ressortissants de ces deux Etats, pour lesquels les restrictions à l'accès au marché suisse du travail demeurent donc en vigueur jusqu'au 30 mai 2016.

Céline Chardonrens
 Juriste, Legal
 KPMG SA, Lausanne
 T. 021 345 03 26, cchardonrens@kpmg.com



Confiserie - Chocolaterie - Traiteur

St-Prex . Crissier . Lausanne
www.confiserie-boillat.ch

pemsa[®]
 Human Resources



Gestionnaire de talents

Nous avons besoin des meilleurs pour perpétuer l'excellence

www.pemsa.com free call 0800 811 011

MA CHANCE

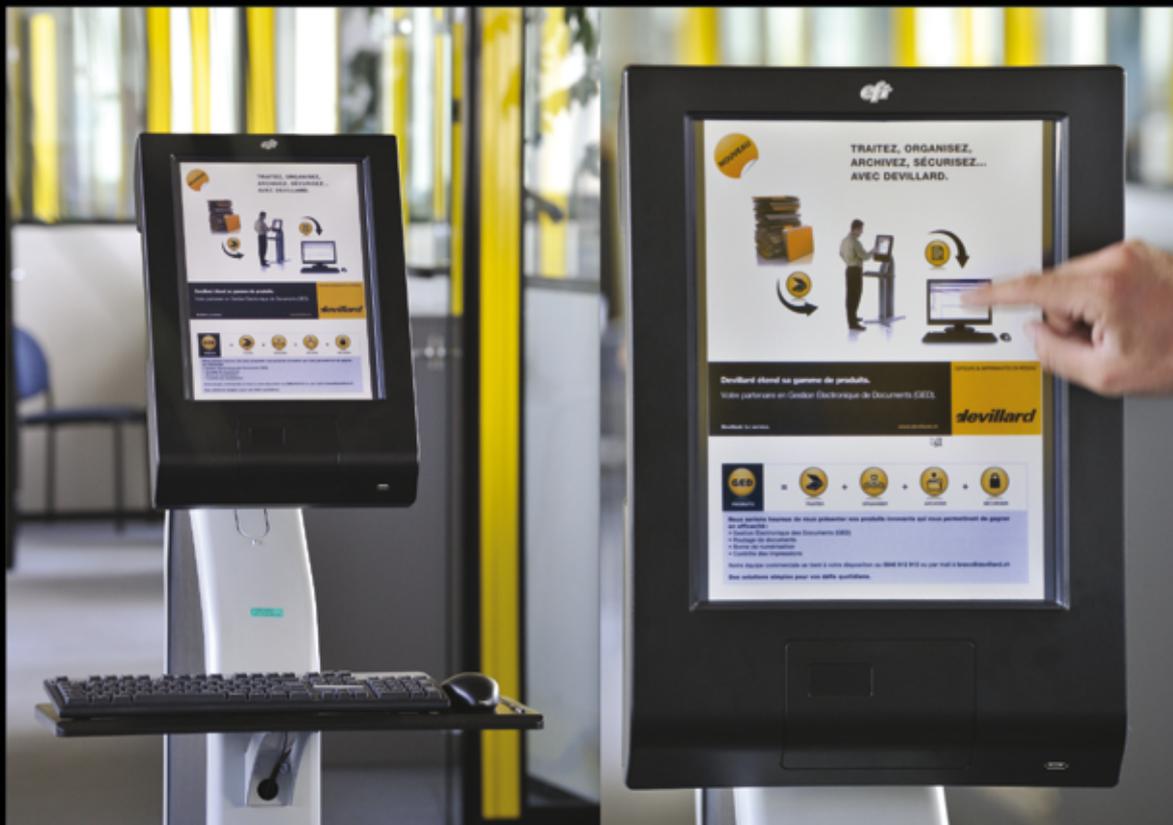
Banque WIR

FINANCER À DES CONDITIONS
DÉCOIFFANTES

Crédits WIR à 1%

www.banquewir.ch
Tél. 0848 947 948

L'ERE DU NUMERIQUE



**Simplifiez l'archivage
de vos documents :
Testez notre borne de numérisation !**

www.devillard.ch

T. 0848 912 912